



COMMUNE DE
SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHÉ

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à l'Espace Culturel Charles Ceyrac - Salle Simone Veil

(205 rue du 19 mars 1962 – 19600 SAINT-PANTALEON-DE-LARCHÉ)

le jeudi 24 septembre 2026 à 20 h 00.

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Approbation du procès-verbal de la séance dernière
- II. Information relative aux décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire
- III. AFFAIRES FINANCIERES
 - A. Demande de subvention auprès de l'Etat (DETR) pour la restructuration énergétique de la mairie
 - B. Demande de subvention auprès du Département (Amende de police) pour sécuriser l'îlot Mairie
 - C. Réactualisation des tarifs des encarts publicitaires 2027
 - D. Mise à disposition de salles municipales au CNFPT – Avenant à la convention du 15 avril 2025
 - E. Décision modificative : création d'opérations et virement de crédits
- IV. INTERCOMMUNALITÉ
 - A. Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Nouvelle Aquitaine relatif la CABB
 - B. Avis sur le projet de statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive
 - C. Transfert de la part communale de l'accise sur l'Électricité à la FDEE19
- V. DOMAINE ET PATRIMOINE
 - A. Aliénation chemin rural la cave : lancement d'enquête publique
 - B. Aliénation d'une partie de la voie communale « rue du Peuch Rougier » - Lancement d'enquête publique
 - C. Acquisition amiable des parcelles cadastrées section AO n° 329 et n° 333 – Secteur « Escures / Bourg »
 - D. Déclassement et aliénation de biens communaux
- VI. PERSONNEL COMMUNAL
 - A. Réorganisation des services – Approbation nouvel organigramme
 - B. Utilisation du Service Public de l'Emploi Temporaire du CDG 19
- VII. INFORMATIONS DIVERSES